

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

**20 - CONVENTION ANNUELLE ENTRE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE ET
L'UNION DES PRODUCTEURS FERMIERS 64**

Monsieur Clément SERVAT expose que l'Union des Producteurs Fermiers 64 est partenaire de la Ville d'Oloron Sainte Marie pour l'organisation de la Foire du 1^{er} Mai, la fête de la transhumance et d'autres actions qui peuvent intervenir au cours de l'année. Une convention de partenariat a été formalisée en 2016.

Cette année, ce partenariat est reconduit entre l'UPF 64 et la Ville d'Oloron Sainte-Marie et une rencontre a eu lieu pour ajuster les termes de la convention qui restent sensiblement les mêmes.

Le projet de convention est annexé à ce rapport.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat 2017 ci-annexée.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

AFFICHE LE 18/04/2017



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 14/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/04/2017